

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### 62 communes du Grand Genève s'engagent pour une évolution différente de l'aéroport !

***Mercredi 14 mars 2018: 62 communes représentant 476'000 habitants se mobilisent pour un développement raisonnable et raisonné de l'aéroport international de Genève. Aujourd'hui une lettre préavisant défavorablement le Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) a été envoyée à l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) lui demandant de reprendre l'étude du projet en intégrant les demandes des communes, des associations ainsi que des habitants et riverains.***

A l'évidence, le souhait de la Confédération de développer l'aéroport international de Genève pour accueillir 25 millions de passagers d'ici à 2030 soit une augmentation de 60% par rapport à 2015, n'a pas convaincu les représentants des populations les plus exposées aux nuisances aéroportuaires. Mise en œuvre, cette stratégie de planification aura pour conséquence une explosion du nombre de vols, plus de 235'000 mouvements d'avions par année, soit un vol toutes les 90 secondes.

Déjà en mars 2016, 44 communes se sont associées pour signifier à l'OFAC et au Canton leurs inquiétudes et demandes concernant le projet de planification en devenir. Suite à la présentation de la fiche PSIA en novembre 2017, une trentaine de communes se sont réunies le 2 février 2018 à l'initiative des communes de Genthod et de Vernier pour analyser le projet et préparer une position commune sous la forme d'une lettre (voir annexe).

Le constat est sans appel, les demandes des communes formulées en 2016 n'ont pas été prises en considération, ce sont donc aujourd'hui 62 localités suisses et françaises qui renvoient le projet à son auteur, l'OFAC, et qui exigent la prise en compte réelle des questions environnementales, de mobilité et de santé publique impactées par le fonctionnement de l'aéroport.

Soulignant ce rejet sans détour des plans élaborés par la Confédération Yvan Rochat, Maire de Vernier commente : « Nous lui demandons de reprendre ses travaux. Le PSIA en l'état actuel ne tient absolument pas compte de l'impact du trafic aérien sur l'environnement, le bruit et la santé des riverains.»

*Annexes : carte et lettre des communes signataires*